



Un tally, en blog ou sur papier



Vivre en Patrouille

Ta patrouille vit des moments très agréables, réussit des projets ou prend simplement du bon temps ? Aujourd'hui ou demain, vous serez contents ou fiers de les partager, de les raconter, de les relire.

Les moyens technologiques ne manquent pas mais les procédés plus artisanaux gardent leur charme. Ce qui compte, c'est aussi le ton et la « ligne rédactionnelle » de votre tally. Voici quelques principes qui pourraient être utiles !

Un tally, pourquoi ?

Depuis le début du scoutisme, les patrouilles et les troupes racontent leurs aventures dans de grands livres appelés tally. D'abord, il y a un réel plaisir à concevoir et à rédiger les pages de ce journal de bord. Mais c'est aussi très gai de publier, de diffuser, de savoir que d'autres vont lire et partager un peu de ce qui a été vécu.

Un tally, par qui ?

Comme pour le reste des missions et des fonctions, la patrouille s'organise, lors d'un conseil. Quelqu'un lance l'idée d'un tally, le groupe s'en empare et y réfléchit. Si la décision est positive, reste à savoir qui va faire quoi. Cela suppose de demander quelles sont les envies des uns et des autres (qui est partant, pourquoi au juste ?) et quelles sont les compétences (qui sait faire quoi, qui veut apprendre quoi ?)

Le tally a besoin de rédacteurs, différents selon les sujets ou les événements.

Il a aussi besoin d'un secrétaire de rédaction, pour rassembler la matière, préparer les illustrations, apporter des corrections. Enfin, il faut un réalisateur technique : celui qui recopie, met en page ou met en ligne, selon le support choisi.

Un ton, un esprit

Beaucoup de gens créent un blog ou se lancent dans l'écriture d'un récit. Chacun a son style. Et le style nous révèle. Il est donc important de rappeler que nous sommes des scouts, que nous partageons certaines valeurs, dont le respect de chacun. Dès lors, le tally ne peut pas être un espace pour attaquer, pour régler des comptes ou pour gémir. Chez les scouts, il y a des lieux pour discuter, pour mettre au point : ce sont les conseils.

Et bien entendu, des photos douteuses ou des propos triviaux n'y ont pas leur place. Il faut que tu sois fier de montrer ton tally à des amis, des membres de ta famille... ou à des copains que l'aventure scoutie pourrait tenter.





Sur papier ou en ligne

Aujourd'hui, le tally peut être publié sous deux formes très différentes :

- un grand livre, un grand cahier, comme autrefois
- un blog ou un site, sur le net

Avant de choisir, il faut peser les avantages et les inconvénients de chaque formule. Le livre permet un travail artistique et manuel : il peut permettre à des scouts qui aiment cela de pratiquer la calligraphie, la photographie ou le scrapbooking. Pourquoi pas !

Le tally en ligne permet d'autres manipulations : il a l'avantage d'être disponible en permanence, en autant d'exemplaires que l'on veut !

Un compromis est possible : les pages du cahier peuvent être scannées et mises en ligne ou certaines parties du tally en ligne peuvent provenir de documents artistiques créés d'abord physiquement avant d'être numérisés.

Une ligne plutôt qu'un festival de flashy

Sur papier ou sur la toile, la patrouille doit choisir son style graphique : les couleurs de base, le logo principal (il peut être basé sur le nom de la patrouille), la police de caractère utilisée, la taille des différents niveaux de titres. Peu à peu, de page en page, un livre va se créer : il doit essayer d'exprimer une ambiance. Une ligne graphique cohérente va vraiment y contribuer !

Créer son blog de patrouille ?

Un « blog » (en français blogue, journal web ou carnet web) est un site internet personnel permettant à un internaute de publier facilement et simplement des informations en ligne sous forme de journal.

La création d'un blog ne demande pas de compétences particulières en informatique et donc, tous les membres de la patrouille (s'ils ont les codes d'accès (login et mot de passe)) peuvent publier des photos, des textes, des vidéos...

Les personnes qui n'auront pas l'accès « administrateur » pourront, quant à elles, commenter les différents articles qui auront été publiés car un blog est accessible à tous les internautes de la planète !

Quelques idées d'hébergeur pour son blog :

- Skyblog (gratuit)
- Over-Blog (gratuit et sans publicité)
- Blogger (gratuit)



Le contenu précis

- la composition de la patrouille
- la présentation de chaque éclaireur (plus ou moins originale, avec des témoignages, avec l'explication du totem, le texte prononcé lors de la promesse...)
- les rendez-vous de la patrouille
- les événements vécus par la patrouille : reportages, images, commentaires, impressions...

Attention, tu ne peux pas y faire figurer des données personnelles des membres de la troupe. En effet, ces données sont protégées par la loi sur la protection de la vie privée.